

- les flambeaux qui nous servent encore ;

*"Ils (les membres) chargent le Sieur Logre, ferblantier à Beaune, de les confectionner, ce qu'il a accepté, pour la somme de 82 francs."*

Signé : le Président Lochardet-Perreaux

Mais la Confrérie aura bientôt un rôle social : le 16 août 1846 le Président Vaivrand-Desconclois convoque les Confrères à la Chambre Commune (mairie) pour leur apprendre que Monsieur Dévelle, médecin à Beaune, est chargé de suivre et soigner les confrères malades. Ses honoraires (forfaitaires) payés par la Confrérie seront de 60 francs par an. Cette pratique dura de 1846 à 1860 soit 14 ans. La commune créa alors un bureau de bienfaisance, et prit donc la relève.

A la même époque, il se fonde une deuxième Société de secours mutuels : la Saint Vincent ! Alphonse Marey-Monge (il est le petit-fils de Gaspard Monge, mathématicien né à Beaune), Sénateur de la Côte d'Or, Maire de Pommard, signale en 1851-1852 que la Saint Vincent comporte 30 adhérents et la Saint Thibault 120. Ces Sociétés étaient d'opinions politiques différentes, ce qui provoquait des divisions dans le village. Les fonctions de Marey-Monge lui donne une grande audience. Il règle le problème le 15 janvier 1853 en s'appuyant sur une circulaire du Préfet lui rappelant le décret impérial, lequel n'autorisait qu'une seule Société de secours mutuels par agglomération de moins de 1 800 habitants. Or, Pommard en comptait 1 200. Le Maire rassemble donc les membres des deux Sociétés, leur rappelle la teneur du décret, puis faisant appel aux bons sentiments de chacun obtient sans difficultés la suppression des deux coteries, leur refonte en une seule (votée à l'unanimité) sous le sigle de Saint Thibault - Saint Vincent toujours en vigueur. Il y a de ce fait 160 adhérents.

C'est alors que l'Impératrice Eugénie adresse *"un billet de 100 francs"* pour la confection (août 1853) de la bannière encore existante et conservée dans une vitrine (depuis 30 ans) à l'église de Pommard.

*"Don de S.M. l'Impératrice des Français à la Société de secours mutuels de Pommard - 1853"*

La fusion n'était pas étrangère à ce cadeau, pas plus que l'ingérence de Marey-Monge (allusion dans les archives) ! Je ne sais qui fabriqua cette bannière, ce qu'elle coûta réellement, mais le Président Moreaux-Perreaux écrivit une lettre de remerciements - nous en ignorons le contenu - à Monsieur Tacher de la Pagerie, Chambellan de l'Impératrice, affranchie à 1,10 franc !